

L'agroécologie : la panacée pour les paysannes ?



Mars 2016

Aurélie Leroy¹, Camille Termote² et Carmelina Carracillo

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

¹ Chercheuse au Cetri

² Stagiaire au secteur politique d'Entraide et Fraternité

Dans un contexte de crise du monde rural et d'insécurité croissante, des femmes paysannes composent avec les structures de pouvoir en place et avec les marges de manœuvre dont elles disposent pour développer des stratégies innovantes et cohérentes. En cherchant à minimiser les risques (économiques, alimentaires, techniques, climatiques), elles ont notamment élaboré des alternatives agroécologiques adaptées à leurs besoins, à leurs préférences, aux écosystèmes et aux ressources disponibles. L'agroécologie est apparue ainsi comme un moyen efficace pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire. Cependant, si l'agroécologie peut renforcer l'autonomie des femmes, elle peut présenter aussi des limites notamment parce que le contexte dans lequel ont lieu les pratiques agroécologiques reste influencé par les rapports de genre.

Focus sur les rapports de genre dans l'agroécologie avec l'analyse qui suit.

L'agroécologie : quelles opportunités en matière d'empowerment³ ?

Même si les femmes sont de plus en plus attirées vers le travail rémunéré en devenant ouvrières agricoles ou en travaillant dans l'agro-industrie, les responsabilités qu'elles assument dans l'alimentation, l'entretien de la famille et de la sphère domestique demeurent pour leur part inchangé. Afin de préserver la sécurité alimentaire familiale et pour faire face aux menaces qui pèsent sur la survie de la famille, certaines d'entre elles vont se servir de leur rôle clé à ce niveau et mettre à profit le champ d'action dont elles disposent. Elles vont proposer des stratégies cohérentes et créatives favorisant la sécurité alimentaire à la productivité alimentaire, et remettant en cause du même coup la domination et les stratégies masculines. Ce sont ces stratégies que cette analyse propose d'explorer.

Face à des vents contraires, les femmes paysannes ont réussi à s'organiser pour préserver la diversité des cultures et minimiser les risques en s'appuyant sur des savoir-faire traditionnels et indigènes qu'elles détenaient, notamment en matière de connaissance des écosystèmes et de gestion des semences. Des expériences agroécologiques positives⁴, aux effets démultiplicateurs grâce à l'échange d'expériences et aux méthodes participatives, ont gagné en vigueur et en visibilité ces dernières années aux quatre coins de la planète, permettant - dans certains cas et à certaines conditions - d'engager un double mouvement de résistance face à des politiques agricoles destructrices d'une part et en termes d'inégalités de genre d'autre part. Deux exemples, l'un dans le Sud (en Colombie), l'autre au Nord (en France), sont ici présentés pour illustrer les avancées et les limites de tels projets.

³ En matière de genre, la notion d'empowerment signifie « la prise de pouvoir ». A l'origine, ce concept avait une véritable force politique. Il faisait référence au pouvoir qu'un individu avait sur sa propre vie, mais aussi au sein d'un groupe, dans une vision collective de gestion et de transformation de la société. C'est dans cette optique que le concept d'empowerment est repris dans cette analyse. Comment l'agroécologie peut-elle améliorer la situation des paysannes est le but central de ce paragraphe.

⁴ En tant que discipline scientifique, l'agroécologie apporte une explication rationnelle à des pratiques agricoles traditionnelles appliquées par une population paysanne dans le monde. Pour plus d'information, consulter Caudron M. (2015), Madagascar, paysans et paysannes face aux changements climatiques, Entraide et Fraternité.

Les pratiques agroécologiques par des paysannes colombiennes⁵



FIGURA 1. Labor de mujeres campesinas en la huerta

FUENTE: Las autoras.

Cette photo provient de l'article scientifique de Zuluaga Sanchez GP. , Arango-Vargas C. (2013), *Idem*, p.167. Cela illustre le travail des femmes paysannes dans la plaine maraichère.

L'Association des femmes paysannes Palmas Unidas et l'Association des femmes organisées de Yolombo (AMOY)⁶ en Colombie ont entamé depuis presque 20 ans un processus de production agroécologique motivé à l'origine par une « quête de survie » dans un contexte marqué à la fois par la libéralisation agricole et les violences sociopolitiques dues au conflit armé⁷.

⁵ Cet exemple se base sur le travail Zuluaga Sanchez GP. , Arango-Vargas C. (2013), « Mujeres campesinas : resistencia, organizacion y agroecologia en medio del conflicto armado », *Cuadernos de desarrollo rural*, vol.10.num.72, julio-diciembre,

⁶ L'Association des femmes organisées de Yolombo (AMOY) produit surtout « de la canne à sucre et du café » in Zuluaga GP. et Arango-Vargas C.(2003) , *Idem*, p.161. .

⁷ Ce conflit interne a débuté dans les années 20-30 par la lutte agraire. De 1948 à 1953, la guerre civile (la Violencia) cause la mort de milliers de citoyens colombiens. Suite à la répression étatique, les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) voient le jour en 1964. Ce groupe armé est toujours présent actuellement et actifs sur le territoire de la Colombie. In De Beusscher M., Termote C. et Zedde S. (2015), *Analyse socio-économique de l'Amérique Latine : analyse de l'identité collective des FARC ; création de l'identité collective*

Le manque de moyens matériels (aliments, revenus, terre, ressources, etc.) a été déterminant dans la démarche de transition agroécologique que ces femmes ont entreprise. Le projet avait pour objectif la satisfaction des besoins de base - qui se rapportait donc à la sphère domestique et aux tâches de soin et d'entretien familial assignées aux femmes. Toutefois, ses ambitions de départ ont été largement dépassées au vu des retombées positives dans les domaines socio-économiques, culturels et politiques. Outre un accès aux aliments, la production agroécologique a en effet offert des revenus aux femmes et renforcé leur organisation et leur autonomie au sein de la famille et de la communauté. Dans la mise en place de cette transition écologique, les paysannes de Yolombo furent appuyées par l'ONG La Corporacion Vamos Mujer.

Ainsi, les femmes organisées de Yolombo, ont sélectionné des aliments (fruits, légumes, plantes etc...) leur garantissant une souveraineté alimentaire tout au long de l'année. Comme la production est bonne, elles ont aussi la possibilité de vendre le surplus de leurs produits et de bénéficier d'une rente financière annuelle. Les fruits, légumes et plantes sont choisis très méticuleusement afin de contribuer à des écosystèmes durables et multifonctionnels comme dit antérieurement. Afin d'être en harmonie avec la biodiversité, les paysannes ont choisi de cultiver « des haricots, du manioc, des bananes, et du maïs ainsi que des plantes aromatiques et médicinales. Pour les paysannes, le fait d'utiliser des parcelles à petite dimension (moins de 0,5ha par parcelle) ainsi que le choix d'animaux domestiques, légumes et fruits cultivés contribuent à améliorer la santé de l'agro-écosystème»⁸.

Véritables actrices de développement, ces paysannes colombiennes, non seulement réinventent les espaces et restaurent des écosystèmes, mais elles échangent entre elles sur leurs pratiques lors d'assemblées organisées par leurs associations ou lors des marchés artisanaux.

En effet, ce n'est qu'« en sortant de leur potager », c'est-à-dire en dépassant les frontières de la sphère familiale et privée, que les femmes sortent de leur isolement. Ce n'est que de cette manière qu'elles rendent leurs actions visibles et parviendront à lui donner une dimension politique. Cette étape de « sortie du potager » n'a toutefois rien d'une évidence. Les résistances (en matière économique et culturelle) auxquelles les femmes sont confrontées ainsi que les menaces sécuritaires qu'elles encourent rendent les évolutions positives difficiles. Toutefois, l'objectif visé par les projets, est que ces femmes, devenues plus fortes de leurs expériences, puissent « revenir » (retourner dans leurs familles, leurs habitus) et politiser la sphère domestique en remettant en cause les discours, les habitudes, les idéologies qui contribuent à essentialiser le féminin et le masculin.

Par ailleurs, les femmes de ces organisations, lucides et intelligentes, interpellent l'approche et les pratiques agroécologiques et appellent à la vigilance. En effet, ces pratiques peuvent autant participer à l'invisibilité des femmes qu'à la création d'un environnement favorable à leur émancipation. L'occasion serait manquée si l'agroécologie instrumentalisait les femmes en les considérant seulement comme une réserve de savoirs sans s'attaquer pour autant à leur position d'infériorité au sein des sociétés rurales.

FARC : une base sociale formée dans la violence, travail universitaire, diffusion universitaire, Université Catholique de Louvain.

⁸ Zuluaga Sanchez GP. , Arango-Vargas C. (2013), *Idem*, p.169.

Des projets agricoles « innovants » en France

Tiré d'une enquête qualitative⁹, l'exemple suivant s'intéresse plus aux trajectoires individuelles d'exploitants-tes agricoles du Pays de la Loire qui ont fait le choix de s'orienter vers l'agriculture « biologique » ou vers des projets dits alternatifs pour se distancier de l'agriculture conventionnelle. Ces acteurs ont de plus opté pour une structure familiale d'exploitation se distanciant des modèles d'exploitation individuelle intensive. Ce choix d'une unité familiale (« métier de couple ») de production a été fait tout en voulant éviter de tomber dans les travers d'une répartition des rôles sexués « traditionnels ». D'après tous les couples interrogés, ce fut une évidence de travailler ensemble. En effet, l'installation ou la conversion en agriculture biologique correspond pour ces agriculteurs à un projet pensé à deux. La place du dialogue conjugal dans la réflexion qui a précédé ces mutations professionnelles a été primordiale.

Toutefois, en dépit du rejet du modèle familial agricole patriarcal et de la volonté exprimée de développer un modèle où la femme et l'homme ont respectivement un rôle et des tâches égales au sein du couple, on ne peut pas véritablement parler de « *révolution des modèles familiaux en agriculture* ». effet, les rôles ont continué à se définir selon « *les 'lois' du genre* » (reproduction des modèles parentaux, intériorisation de modèles culturels, d'habitus¹⁰, etc.) dans un monde professionnel encore très machiste. Au final, le repli des femmes sur la sphère domestique a entravé la professionnalisation et l'émancipation des femmes qui demeurent subordonnées et exploitées économiquement. (Discontinuité de l'activité professionnelle dans la trajectoire des femmes, conciliation difficile entre vie professionnelle



⁹ Pour plus de détails sur ce travail de réflexion : Comer C. (2010), *Entre mutations et permanences des identités professionnelles et des rapports de genre en agriculture : l'étude de la division sexuelle du travail chez les couples d'agriculteurs biologiques*, Rennes. Comer C. a élaboré son mémoire en 2010 en ayant comme public cible des couples travaillant ensemble dans l'exploitation agricole mais qui ont également choisi de faire une agriculture dite alternative. Il s'agit d'une enquête auprès des agriculteurs et agricultrices du Pays de la Loire.

¹⁰ Le dictionnaire Larousse définit la notion d'habitus comme : « comportement acquis, caractéristique d'un groupe social, quelle que soit son étendue, et transmissible au point de sembler inné ». In Larousse, *Habitus*, (page consultée le 22 février 2016), [en ligne], <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/habitus/38790> .

et rôle maternel, etc.)

Des mécanismes – tels que des stratégies d'emploi des femmes – ont toutefois produit des mobilités de genre et un certain rééquilibrage des pouvoirs. Certains modèles d'activités de service (transformation/vente) intégrés à la structure de production ont donné à voir la contribution des femmes, mais sans pour autant leur donner un pouvoir décisionnel déterminant au sein de l'exploitation familiale. Par ailleurs, dans certains cas, les tâches domestiques ET professionnelles ont été redistribuées et plus partagées, offrant à chaque membre du couple la possibilité de s'investir à hauteur égale sur la ferme.

Il reste que la division égalitaire reste complexe. C. Comer signale que « *les agriculteurs laissent la charge du travail domestique à leurs femmes considérant qu'ils travaillent plus sur l'exploitation ou qu'elles y travaillent moins* »¹¹.

Richard témoigne : « *En élevage laitier, il n'y a pas beaucoup d'hommes qui s'occupent des tâches ménagères* ». Pour sa part, il a « *la traite du soir* » donc « *faire la cuisine en élevage, c'est très difficile* », « *il n'a pas forcément le temps, l'idéal ce serait d'être là à 18h30...* ». De plus, il part tôt de la maison le matin » donc « *Solène [sa femme] est à la maison et peut donc étendre une lessive* »¹².

Pauline témoigne également de la situation en ce qui concerne la division des tâches ménagères avec son mari, Sébastien : « *le discours de Sébastien, c'est si tu participes plus sur la ferme, je participerais plus à la maison. Mais bon, ça m'est arrivé des fois de travailler plus sur la ferme, et il n'y avait pas plus de monde à la maison* »¹³.

Pour ces agricultrices, une des manières de se faire reconnaître, c'est de créer des espaces autonomes dans l'exploitation (un secteur de production dont elles sont responsables par exemple).

« Ces femmes sont donc désireuses d'avoir la responsabilité entière d'un atelier de A à Z en dehors de toute tutelle du mari. D'où la création d'ateliers annexes suppléant la production principale de la ferme : le pain pour Solène, l'Accueil Paysan pour Chantal et le projet en cours de maturation pour Josiane »¹⁴.

De façon globale, on pourrait voir dans ces formes féminines individuelles de résistance réalisées au niveau du noyau familial – sous une forme conflictuelle ou de coopération - un premier niveau de remises en cause des inégalités de sexe. Elles permettent d'interroger la conception familialiste du métier qui manie à merveille la « tyrannie de l'affectif » : les femmes paysannes travaillent avec et pour leur famille- ; dans certains cas, elles travaillent pour leurs maris, leurs pères, elles sont donc liées affectivement à leurs « patrons ». Ces formes de résistance individuelles quoique indispensables, ne suffisent pas toutefois à « politiser » les revendications égalitaires. Des formes collectives au sein de mouvements féministes et/ou au sein de mouvements paysans sont nécessaires.

¹¹ Comer C. (2010), *op.cit.*, p.56

¹² Comer C. (2010), *Ibidem*.

¹³ Comer C. (2010), *Ibidem*.

¹⁴ Comer C.(2010), *Ibidem*, p.72.

Agroécologie et émancipation des femmes : un processus automatique ?

L'agroécologie¹⁵ en raison de son caractère innovant et « alternatif », des solutions qu'elle apporte, des acteurs « progressistes » qui la soutiennent, laisse croire que les projets qui s'y réfèrent s'efforceront de se positionner dans une modernité des rapports de genre.

L'agroécologie a en effet le potentiel pour améliorer le statut des femmes et les rendre plus autonomes. Elle crée dès lors des attentes légitimes. En effet, elle valorise de manière inédite des connaissances et des pratiques, dont les femmes sont détentrices en matière de préservation de la diversité agricole et biologique ou de reproduction des espèces animales et végétales. Elle se distancie également d'un modèle agricole fondé sur des intrants intensifs (engrais et pesticides) et dépendant de l'industrialisation pour privilégier des pratiques plus indépendantes vis-à-vis des matières premières et des ressources. Au lieu d'acheter des variétés de semence améliorées et de recourir à des intermédiaires, les femmes paysannes peuvent ainsi mettre à profit leur savoir-faire dans la gestion des semences (sélection, conservation, germination). L'agroécologie permet aussi d'accéder à d'autres circuits de commercialisation et d'influencer favorablement les revenus. Il existe donc une « *corrélation positive entre innovation agroécologique et empowerment des femmes* » (Lopes, 2011). Toutefois, en déduire un lien de causalité automatique serait une erreur. En effet, un projet agricole aussi écologique et durable soit-il ne porte par « en soi » les germes de la réussite en termes d'égalité de genre. Il ne permet pas à lui seul de démocratiser les rapports sociaux de sexe et d'extraire les femmes de leur position invisible et subordonnée.

Une perspective féministe est dès lors indispensable au risque de figer les rapports existants. Le combat pour les droits de femmes doit cesser d'être considéré comme secondaire ou dépassé, ni sacrifié sous prétexte qu'il entamerait le « front uni » des mouvements paysans contre la « *barbarie moderne de l'agrobusiness* » (Simao, 2012). Ces luttes contre les inégalités sociales et de sexe sont interreliées et non contradictoires. Le discours et les pratiques agroécologiques doivent porter la revendication égalitaire et oser s'attaquer à des institutions et des normes qui cristallisent les rapports de genre, en ce compris : la famille qui continue à distribuer les rôles selon le sexe.

Et ce, en particulier dans un contexte où, au Nord comme au Sud, le modèle de la famille paysanne comme unité de production a été remis au goût du jour grâce à son rôle positif dans la construction de la souveraineté alimentaire et la lutte contre la faim¹⁶. Le succès et les avancées de l'agriculture paysanne ne peuvent toutefois justifier l'économie d'une lecture critique des rapports sociaux de sexe. Présenter l'agriculture comme « *une profession 'family-friendly'*¹⁷ » (Comer, 2010), permettant de concilier vie de famille et vie professionnelle et fondée sur la complémentarité des rôles, est un leurre. Aux niveaux collectifs - dans le discours des organisations paysannes de gauche, des syndicats - ou individuels - dans le discours d'agriculteurs issus d'exploitations tant « classiques » qu' « innovantes » -, ces représentations biaisées de conciliation et de complémentarité sont encore présentes. Celles-ci sont heureusement questionnées, mais « *avoir des perceptions égalitaires ou être dans un environnement de valeurs plus égalitaires* » ne suffit pas « *pour que ce partage devienne plus effectif* » (Comer, 2010). Les cadres sociaux dans lesquels s'inscrivent les pratiques professionnelles demeurent profondément sexués.

¹⁵ Sur les enjeux et perspectives de l'agroécologie, lire Alternative Sud (2014), « Agroécologie : enjeux et perspectives », Cetri/Entraide et Fraternité/Syllepse, Bruxelles-Paris.

¹⁶ L'ONU a proclamé en 2014, année internationale de l'agriculture familiale (AIAF)

¹⁷ Une profession familiale et conviviale

De la nécessité d'agir à plusieurs niveaux

Remettre en cause la domination masculine au sein des systèmes agraires nécessite une action à plusieurs niveaux. Au sein de la sphère domestique, des marges de manœuvre individuelles peuvent être progressivement dégagées à partir des responsabilités que les femmes assument et dont elles usent pour faire évoluer leur rôle et améliorer leur statut. Ces formes de résistance témoignent d'une volonté de changement dans les rapports entre les sexes, mais aussi de leur capacité d'adaptation et de réaction à des situations de crise.

À ce premier niveau d'action, viennent s'ajouter des mobilisations plus collectives et structurées, mises en œuvre au niveau local, national ou international, qui visent des changements plus institutionnels et politiques. Pour éviter que l'action collective des femmes ne reste « à la marge » et ne soit confinée dans un milieu restreint, les organisations féministes élaborent des stratégies pour mettre en valeur et faire connaître les alternatives qu'elles ont développées non sans mal toutefois, en raison des contraintes économiques, sociales et culturelles qui pèsent sur elles et des violences physiques auxquelles elles sont exposées.

La tâche est ardue car, par ailleurs, il s'agit aussi d'articuler les mobilisations en tenant compte de la complexité des rapports sociaux dans lesquels les femmes se trouvent. D'autres structures de pouvoir sont à l'œuvre : genre, caste, classe, religion, génération, etc. Pour répondre aux besoins différenciés de femmes et d'hommes issus de groupes sociaux variés, il est dès indispensable de sortir d'une vision simplificatrice du réel en deux catégories, hommes et femmes.

La lutte pour les droits des femmes est présente au sein des mouvements paysans, mais encore trop souvent reléguée au second plan. Des intérêts et des visions compétitives s'affrontent au sein et entre les organisations. Au-delà du choc des idées et des orientations politiques, la taille, l'ancrage social, les ressources disponibles, les relais et les réseaux dont les acteurs disposent rendent le terrain des luttes très inégal.

De la nécessité d'agir sur plusieurs dimensions

Pour tenter d'équilibrer les rapports de genre, outre l'action à plusieurs niveaux, il est nécessaire d'interroger et d'agir sur chacune des dimensions qui les traversent. En termes symboliques d'abord, décrypter les représentations sexuées qui sous-tendent les discours, les pratiques et les politiques mises en place est un impératif. La ténacité de certains stéréotypes genrés témoigne, si besoin était, que les luttes pour l'égalité de genre ne sont un combat ni dépassé ni secondaire.

Institutionnels ensuite : le biais de genre dans la vie économique et sociale est, on l'a vu, encore bien ancré. Les législations, règles, codes défavorables aux femmes doivent là aussi être interrogés et modifiés, au premier rang desquels : la libéralisation des échanges - règle d'or de la théorie dominante du commerce international - et les politiques de modernisation agricole qui ont dégradé la position, le statut et le rôle des femmes dans le monde agricole.

Conclusion : l'agroécologie, oui mais dans un cadre prenant en compte les rapports de genre

Des alternatives comme les pratiques agroécologiques ont un vrai potentiel d'émancipation pour les paysannes. La vigilance reste cependant de mise. Il ne s'agit pas de considérer les paysannes uniquement comme un réservoir de main d'œuvre flexible, bon marché et aux savoirs traditionnels utiles. Les paysannes doivent être en mesure de tirer des avantages de leurs pratiques agroécologiques : un revenu, une moins grande pénibilité des charges, une meilleure qualité de vie. Il ne faut pas non plus tomber dans des dérives où la paysanne se trouve épuisée par une charge de travail supplémentaire à cause de l'alternative elle-même.

Donc, si une corrélation positive existe entre agroécologie et autonomisation des femmes, aucun lien mécanique ne peut toutefois être posé. Les cadres sociaux dans lesquels s'insèrent les pratiques agroécologiques demeurent sexués. Des contraintes économiques et culturelles et des menaces physiques pèsent sur les femmes et continuent à freiner leur émancipation. Une perspective féministe est dès lors indispensable pour que les femmes sortent de leur position subordonnée et deviennent des actrices à part entière au sein de leurs familles, de leurs communautés et au sein des mouvements sociaux.

Pour les féministes, il ne peut exister d'agroécologie que si elle est féministe. A ce sujet, nous renvoyons au bon document de plaidoyer de l'ONG Le Monde selon les Femmes¹⁸ qui a le mérite non seulement de rappeler, chiffres à l'appui, l'apport précieux des paysannes dans la sécurité alimentaire des familles et des communautés rurales, mais aussi d'analyser les conditions d'une agroécologie féministe qui garantisse l'empowerment des femmes. Les recommandations formulées –auxquelles nous nous rallions– concernent les analyses et connaissances en matière de prise en compte d'inégalités de genre, l'accès aux ressources et leur contrôle, la valorisation du rôle et des apports des femmes, la participation aux postes de pouvoir de décision notamment sociaux et politiques.

Notre constat est que la démocratisation des rapports sociaux de sexe dans les campagnes et l'amélioration des conditions d'existence des femmes rurales ont partie liée avec la démocratisation du système agricole et alimentaire. Relier souveraineté alimentaire et féminisme, c'est notamment reconnaître les femmes dans leurs rôles de production/transformation et de reproduction ainsi que promouvoir leur participation et leur indépendance. Rechercher des stratégies en matière de souveraineté alimentaire qui intègrent les intérêts des paysannes est une dynamique positive, à condition de tenir compte de l'environnement socio-économique, culturel et de toutes autres dimensions – notamment politique, sécuritaire, etc. – avec lesquelles chaque femme, chaque paysanne doit composer.

Il n'existe aucune politique standardisée, aucune solution « clé en main », aucun raccourci. La subordination structurelle des femmes dans le monde agricole est un phénomène multidimensionnel et complexe qui réclame une approche et des réponses circonstanciées au risque que la portée des politiques et des actions entreprises ne soit rendue nulle ou contre-productive.

¹⁸ Le Monde selon les femmes, (2014), *Agroécologie, plaidoyer pour une perspective de genre : lutte contre la malnutrition et pour une souveraineté alimentaire*, Le Monde selon les femmes, Bruxelles.

La souveraineté alimentaire va de pair avec la lutte féministe. En effet, promouvoir la souveraineté alimentaire, c'est notamment remettre en cause la permanence d'une division sexuelle du travail qui défavorise les paysannes dans le ménage rural et/ou agricole ; c'est interroger les pratiques sociales et culturelles qui les empêchent d'avoir accès aux ressources naturelles et aux lieux de décision politique les concernant ; c'est aussi analyser les arguments économistes alternatifs au modèle néolibéral avec une grille qui tienne compte des rapports de genre. C'est ce que mettent en pratique des mouvements de femmes du monde entier, dont des partenaires d'E&F. Chapeau bas !



BIBLIOGRAPHIE

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Le marché des aliments fonctionnels, des nutraceutiques et des aliments biologiques aux Philippines – Une introduction à l'intention des producteurs et des exportateurs canadiens*, (page consultée le 09 février 2016), [en ligne], <http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/statistiques-et-information-sur-les-marches/par-region/asie-du-sud-est/le-marche-des-aliments-fonctionnels-des-nutraceutiques-et-des-aliments-biologiques-aux-philippines/?id=1410083148753> .

Alternatives Sud (2014), « Agroécologie : enjeux et perspectives », Cetri/Entraide et Fraternité/Syllepse, Bruxelles-Paris.

Carracillo C. (2010) , *Paysannes et souveraineté alimentaire : quels enjeux ? Elles cultivent. Qui récolte ?*, Entraide et Fraternité, janvier.

Carracillo C. (2014) , *Quels enjeux pour les mouvements paysans ?*, Entraide et Fraternité, février.

Carracillo C., Delvaux F., Jabo R. et Giacomo M. (2011), *Sans terre pas d'avenir : quels enjeux pour l'agriculture paysanne ?*, Entraide et Fraternité.

Charlier S. (2006), « L'analyse de l'empowerment des femmes qui participent à une organisation du commerce équitable, une proposition méthodologique », p.3-4 in Auroi C. et Yopez I., *Economie solidaire et commerce équitable, Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique Latine*, Presse Universitaires UCL/IUED.

Charlier S., Demanche D. (2013), *Perspectives de genre pour l'agroécologie : regards croisés sur la souveraineté alimentaire*, Le monde selon les femmes, Bruxelles.

Comer C. (2010), *Entre mutations et permanences des identités professionnelles et des rapports de genre en agriculture : l'étude de la division sexuelle du travail chez les couples d'agriculteurs biologiques*, Rennes.

Comer C. (2014), « Femmes en lutte et lutte des femmes : enjeux pour l'agriculture » in Garrouste L., Lyonnais L., Mitralias R., *Pistes pour une agriculture écologique et sociale*, Syllepse, Paris.

De Beusscher M. , Termote C. et Zedde S. (2015), *Analyse socio-économique de l'Amérique Latine : analyse de l'identité collective des FARC ; création de l'identité collective FARC : une base sociale formée dans la violence, travail universitaire , diffusion universitaire*, Université Catholique de Louvain.

Delvaux F. (2013), « Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement », Entraide et Fraternité, octobre. www.entraide.be

Deschutter O. (2014), « La faim est une question plus politique que technique », *Rtbf info*, 12 mars, www.rtbf.be

Elson D. (2010), « Commerce international, égalité des sexes et avantage compétitif » in *Le sexe dans la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presse de Sciences Po, Paris.

Entraide & Fraternité, *Juste Terre ! Janvier 2014*, (page consultée le 16 février 2016), [PDF ; en ligne], http://www.entraide.be/IMG/pdf/06-12_2_entraide_juste_terre_104.pdf

Entraide & Fraternité, « *Passer-Cadeau* » à l'AFLIDEPA, (page consultée le 15 février 2016), [en ligne], <http://www.entraide.be/Passer-cadeau-a-AFLIDEPA?lang=fr>.

Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (2010), *Le sexe dans la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presse de Sciences Po, Paris.

Fondation Congolaise pour la Promotion des Droits Humains et de la Paix, *Journée de Réflexion des femmes leaders sur la résolution 1325*, (page consultée le 09 février 2016), [PDF ; en ligne], <http://www.icab.cat/files/242-312503-DOCUMENTO/Rapport%20Atelier%201325%20Kis.pdf> .

GLIESSMAN in STASSART P.M, BARET Ph., GREGOIRE JCI, HANCE Th., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G., VISSER M., « L'agroécologie : trajectoire et potentiel – Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables », http://www.academia.edu/873829/Potentiel_et_trajet
[oire_de_lagroecologie._Pour_une_transition_vers_les_systemes_alimentaires_durables](http://www.academia.edu/873829/Potentiel_et_trajet)

Hillenkamp I. (2011), « Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire » in Verschuur C. (dir.), *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, pp.367-443. Acte des colloques genre et développement, Berne-Genève.

Larousse, *Habitus*, (page consultée le 22 février 2016), [en ligne], <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/habitus/38790>.

Le Feuvre N. (2006), « Pouvoirs et contre-pouvoirs des femmes : une épineuse question de recherche » in Granié AM., Guétat-Bernard H. (dir.), *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*, 187-195, Toulouse, Presse universitaire du Mirail.

Le Monde selon les femmes, (2014), *Agroécologie, plaidoyer pour une perspective de genre : lutte contre la malnutrition et pour une souveraineté alimentaire*, Le Monde selon les femmes, Bruxelles.

Leroy A. (2015), « La souveraineté alimentaire : une lutte féministe ? Le cas de Mindanao aux Philippines », Cetri.

Li Ching L., Khor M. (2013), « The importance of International Trade Reform in Making Agriculture sustainable », *Environment and Development Series* 18, TWN.

Lopes A, Jomalinis E., ActionAid Brazil (2011), *Feminist perspectives toward transforming economic power*, AWID, décembre.

Radio Métropole de Haïti, *Promulgation de la loi portant sur la paternité responsable*, (page consultée le 09 février 2016), [en ligne], http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_poli_fr.php?id=24820

Siroën J-M. (2014), « L'accord de Bali n'a pas sauvé l'OMC », *Alternatives économiques*, n° 331 – janvier.

Sourisseau J-M., Bosc P-M., Fréguin-Gresh S., Bélières J-F, Bonnal Philippe, Le Coq J-F., Anseeuw W. et Dury S., (2012), « Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement. », *Autrepart* 3/2012 (N° 62).

Verschuur C. (2012), « Genre, changements agraires et alimentation », *Cahiers Genre et développement*, n°8, L'Harmattan, Genève.

Zacharie A. (2013), *Mondialisation : qui gagne et qui perd. Essai sur l'économie politique du développement*, La Muette-Le bord de l'eau, Lormont-Bruxelles.

Zuluaga Sanchez GP. , Arango-Vargas C. (2013), « Mujeres campesinas : resistencia, organizacion y agroecologia en medio del conflicto armado », *Cuadernos de desarrollo rural*, vol.10.num.72, julio-diciembre, pp.159-180, Pontificia Universidad Javeriana, Bogota, Colombia.